



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 18 MARS 2026 À  
19H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. Simon Hatem, Conseiller municipal  
Mme Marie Ignaczak, présidente  
M. Vincent Perron, secrétaire  
Mme Isabelle Duchaine, membre  
M. Alexandre Duplain, membre

Joé Thériault, conseiller technique

**Personne(s) absente(s) :**

Mme Marie-Catherine Émond, membre  
Mme Christine Sauvageau, membre

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale ayant une superficie supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 9, chemin du Bruant

4.3 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint - 2, chemin de la Rossinière

4.4 PIIA - Construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 184, chemin du Tour-du-lac

4.5 PIIA - Construction d'une remise dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 395, chemin du Tour-du-Lac

4.6 PIIA - Construction d'un bâtiment d'usage public (Écoboutique) - 142, Traverse-de-Laval

**5. Date de la prochaine réunion régulière**

5.1 Date de la prochaine réunion du CCU

**6. Varia**



6.1 Point de discussion -Varia

## 7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h02.

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec les modifications suivantes: le point 4.6 est retiré de l'ordre du jour et le point 4.1 sera discuté en dernier car Mme Isabelle Duchaine sera absente lors de la présentation de ce point de discussion du conseil.

### 3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 4 février 2026 a été accepté tel que rédigé.

### 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Discussion pour une demande d'opinion du conseil municipal pour les membres du comité consultatif d'urbanisme sur un futur projet au 1008, boulevard du Lac.

### 4.2 PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale ayant une superficie supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 9, chemin du Bruant

Le comité consultatif recommande **le report** de la demande de permis 2026-00041, numéro de lot 6 484 544, concernant la construction d'une maison neuve de plus de 200 m<sup>2</sup>.

### 4.3 PIIA - Aménagement d'un logement d'appoint - 2, chemin de la Rossinière

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2025-00776, numéro de lot 1 820 832, concernant la création d'un logement d'appoint dans une résidence unifamiliale isolée.

### 4.4 PIIA - Construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 184, chemin du Tour-du-lac

Le comité consultatif recommande **le report** de la demande de permis 2026-00015, numéro de lot 1 497 113, concernant la construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur de forte pente.



**4.5 PIIA - Construction d'une remise dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 395, chemin du Tour-du-Lac**

Le comité consultatif recommande **le report** de la demande de permis 2026-00025, numéro de lot 1 497 198, concernant la construction d'une remise dans une bande de protection d'un secteur de forte pente.

**5.1 Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine rencontre du CCU sera le 15 avril 2026.

**6.1 Varia – Souper des bénévoles**

Mme la présidente invite tous les membres à participer au souper des bénévoles. Celui-ci aura lieu le 23 avril prochain.

**7.1 Clôture de la réunion**

La présidente lève l'assemblée à 21h56.

---

Marie Ignaczak, présidente

---

Vincent Perron, secrétaire